



AUTO - MOTO - FORMATION SÉCURITÉ

Création le 27/09/2018 Version 1. Réf 2018-24

## PROGRAMME DE FORMATION CS REMC

### Arrêté :

Arrêté du 14 octobre 2016 modifiant l'arrêté du 22 décembre 2009 relatif à l'apprentissage de la conduite des véhicules à moteur de la catégorie B dans un établissement d'enseignement agréé.

### Objectif :

Une acquisition, progressive et étalée dans le temps, des compétences indispensables à une conduite sûre et responsable d'un véhicule de la catégorie B dans des situations de circulation les plus variées possibles.

### Public et pré-requis :

- **Avoir 17 ans minimum** (sans limite d'âge) Age minimum requis pour déposer le dossier 02 à l'enregistrement ANTS.
- **Avoir 18 ans pour partir en conduite** avec l'accompagnateur. – ou après un échec à l'examen du permis de conduire.
- Etre motivé par l'**apprentissage supervisé**
- Présenter au moins un accompagnateur
- Avoir établi un accord préalable pour l'AAC avec la compagnie d'assurance.

### Pré-requis accompagnateur:

- + de 5 ans de permis (nombre de points indifférent) sans interruption.
- Ne pas avoir été condamné pour homicide et blessures involontaires, conduite sous l'emprise d'un état alcoolique, délit de fuite, refus d'obtempérer à une sommation de s'arrêter conduite sous le coup d'une suspension ou d'une annulation du permis.
- Etre sobre.
- Etre mentionné dans le contrat signé avec l'établissement de conduite.
- Participer au rendez-vous préalable.

### Date – Durée – Effectifs – Lieux :

- Date : A convenir
- Durée : Elle est composée :
  - Une *première phase* de formation initiale de type théorique (code). Possibilité de s'entraîner pendant 1 an suivant le contrat de formation.
  - Une *seconde phase* de formation initiale de type pratique (conduite) 20H minimum en boîte manuelle ou 13H minimum en boîte automatique. -
  - Une *troisième phase* avec un accompagnateur : rendez-vous préalable d'une durée de 2h.
  - Une *quatrième phase*: réalisation d'un examen blanc
- Effectifs : 1 élève par véhicule. Possibilité d'être en binôme lors de la préparation au permis
- Lieux : Le début et la fin de la formation se fera à l'établissement. Un autre lieu de début et de fin peut être défini après accord avec l'établissement de formation.

### Les intervenants :

- Etablissement de formation labellisée disposant d'un agrément en cours de validité.
- Une secrétaire à l'accueil pour les démarches administratives.
- Un enseignant diplômé (B.E.P.E.C.A.S.E.R ou TITRE PRO) titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie A, en cours de validité.
- Responsable pédagogique : Nathalie COUDERT

### Moyens pédagogiques et techniques :

#### Pédagogie :

- Méthodes et techniques adaptées aux adultes.

#### Moyens et outils :

- Salle chauffée avec chaises.
- DVD reprenant les thèmes du code lancé sur vidéo projection avec explications et schémas supplémentaires par un enseignant à la demande de l'élève.
- Outils pédagogiques et réglementaire.
- Documentation professionnelle.

#### Véhicules :

- Véhicules à double commande de la catégorie B (assurés, entretenus et mis à disposition)

### Evaluation de départ :

Une évaluation de départ est obligatoire (arrêté du 05 mars 1991 relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière)

### Programme :

- Formation théorique et préparation à l'E.T.G. par des cours de code et/ou stage code
- **Séquence 1** : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- **Séquence 2** : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- **Séquence 3** : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- **Séquence 4** : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique. Le programme détaillé ci-dessous

### Examen :

#### Théorique :

- L'âge minimum requis pour passer le code (ou E.T.G. Epreuve Théorique Générale) est de 17 ans.

#### Pratique :

- L'âge minimum requis pour passer l'épreuve pratique est de 18

### Diplôme visé :

Catégorie B du permis de conduire

**FTSR**

AUTO - MOTO - FORMATION SÉCURITÉ

Création le 27/09/2018 Version 1. Réf 2018-24

**PROGRAMME DETAILLE DE FORMATION CS REMC****Séquence 1** : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarrer et s'arrêter
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesses
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

**Séquence 2** : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

**Séquence 3** : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Passer des virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

**Séquence 4** : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage de longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risques au volant et les recommandations à appliquer
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'écoconduite